Cette fiche technique est une annexe des livrets « Petit guide du compostage à la ferme – 2020 » et « Mise en place d'une unité de compostage – Élevage Mixte Porcs-Volailles – 2021 ».

CONTACTS UTILES

Agathe DEULVOT
Animatrice du RITA Animal
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles (FRCA)
agathe.deulvot-frca@orange.fr
0692 62 41 31

Chloé ALISON
Chargée de mission environnement
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles (FRCA)
c.alison-frca@orange.fr
0692 82 83 59

Jean-Phlippe CHOISIS
Chercheur zootechnicien
Cirad/Inrae
jean-philippe.choisis@inrae.fr
0262 49 27 70

Marine DIEU
Chargée d'études environnement
Chambre d'Agriculture de La Réunion
marine.dieu@reunion.chambagri.fr
0262 96 20 50

Léa SORGUES
Chargée de mission agriculture durable
DAAF
lea.sorgues@agriculture.gouv.fr
0692 64 57 77

Laboratoire Qwalilab
ZAC Ravine à Marquet - 97419 La Possession
info@qwalilab.fr - 0262 71 23 23

Pour tout complément d'information concernant les laboratoires métropolitains à contacter, vous pouvez vous rapprocher d'un des contacts cités .

RÉDACTION :
- Agathe DEULVOT
- Chloé ALISON
- Jean-Philippe CHOISIS
- Marine DIEU
- Léa SORGUES

Fiche réalisée dans le cadre du RITA Animal (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole), co-financé par l'ODEADOM et l'Union Européenne dans le cadre du PDRR/FEADER 2014-2020.

Réalisation Graphique
Nicolas Hienly - Akanha Communication

FICHE TECHNIQUE

JE NORMALISE MON COMPOST

ÎLE DE LA RÉUNION 2021

OBJECTIF DE CETTE FICHE
Fournir les informations utiles pour pratiquer un bon échantillonnage de votre compost en fin de processus et les étapes à suivre pour une demande de normalisation du compost NFU 44-051 « amendement organique » ou NFU 42-001 « engrais ».

ETAPE 1

JE PRÉPARE MON INTERVENTION...

Déterminez la date de votre prélèvement afin d'être le plus disponible pour éviter de faire les choses dans la précipitation.

Pour le dépôt/envoi de l'échantillon aux laboratoires, éviter les fins de semaine !

N'oubliez pas que la **qualité de l'échantillonnage peut déterminer l'obtention de la norme** de votre produit et donc l'autorisation de vente de celui-ci sur le marché.

Ce prélèvement doit se faire sur un **andain homogène** dont la phase de maturation est aboutie (environ 2 à 3 mois après la mise en andain suivant les matières compostées).

... ET LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- **Tarière** (ou pelle) pour le prélèvement. Les tarières de la Chambre d'Agriculture et du Cirad peuvent être mises à votre disposition.
- **Contenant** (seau ou grande bassine) pour le mélange, ou à défaut une bâche.
- **Bocaux, sachets** (grand sachets de congélation) pour le conditionnement (fournitures précisées par le laboratoire suivant le type d'analyse demandée).
- **Glacière**, avec pains de glace, pour transporter l'échantillon au frais.

Le matériel doit être propre et sec avant utilisation. Pour les contenants en verre, une étape préalable d'aseptisation est nécessaire (ex : désinfecter les bocaux en les plongeant dans de l'eau à ébullition).

ETAPE 2 JE SUIS LE PROTOCOLE D'ÉCHANTILLONNAGE

Pour constituer un échantillon homogène représentatif de votre andain de compost, vous allez devoir suivre deux étapes successives : la constitution d'un échantillon global et celle de l'échantillon final.

1. CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON GLOBAL

A l'aide d'une tarière ou d'une pelle, effectuez une **quinzaine de prélèvements de votre andain à différents endroits en tournant autour du tas et à différentes profondeurs**. La tarière peut être utile pour faire des prélèvements en profondeur mais il est aussi possible d'ouvrir l'andain avec votre engin agricole afin de pouvoir plus facilement accéder au cœur. Il n'est pas recommandé de prélever en surface.

Les prélèvements sont à disposer au fur et à mesure dans votre bac de mélange, ou sur votre bâche.

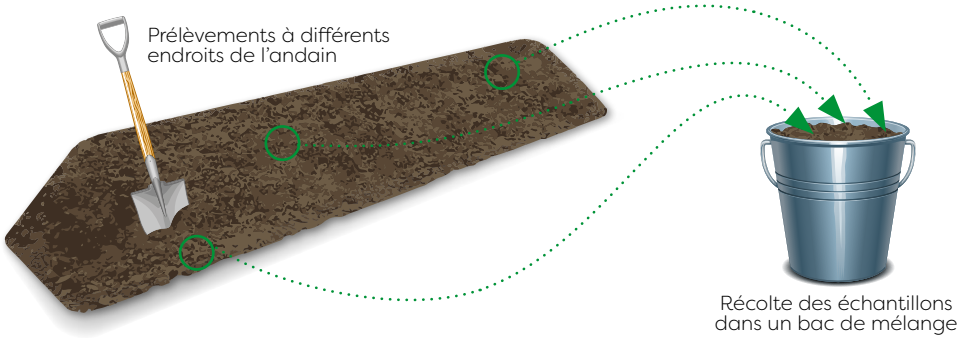

2. CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON FINAL

Mélangez soigneusement l'échantillon global obtenu à l'étape précédente. Cet échantillon sera réparti dans les contenants selon les quantités précisées par le laboratoire (cf. tableaux).
Une vidéo illustrant ce protocole d'échantillonnage est disponible sur la page Youtube du RITA Animal Réunion :

Flashez ce QRcode pour accéder à la vidéo.

ETAPE 3
J'ENVOIE MES ÉCHANTILLONS AU LABORATOIRE

Les dernières étapes avant envoi au laboratoire (étiquetage, conditionnement, conservation, etc) doivent se faire selon les demandes spécifiques du laboratoire choisi pour les analyses.

Pour les analyses microbiologiques demandées par les normes (E.coli, salmonella, entérocoques, œufs d'helminthes) nous disposons, à La Réunion, d'un laboratoire agréé (Qwalilab - la Possession). Il est fortement conseillé de traiter avec eux afin de réduire au maximum le temps entre le prélèvement et la réception par le laboratoire. Ce temps ne doit pas excéder 24h et l'échantillon doit être conservé au frais (<4°C, et sans congélation). En effet, même si le compost est mature, il vaut mieux éviter l'exposition de l'échantillon à la chaleur qui pourrait l'endommager.

A défaut de laboratoire accrédité COFRAC à La Réunion, les autres analyses (physico-chimiques, composés traces organiques, éléments traces métalliques, inertes et impuretés) se font en métropole.

NORME NFU 44-051 «AMENDEMENT ORGANIQUE»	CONTENANT	QUANTITÉ	COÛT (€ HT)	FRÉQUENCE	
				0 À 350*	350 À 3500*
Analyses agronomiques & physico-chimiques	Sachet Plastique	2 L	90	2/an	3/an
Elements traces metalliques (ETM)	Sachet Plastique	2 L	110	1/an	2/an
Composés traces organiques (CTO)	Flacon Verre	1 L	150	1/an	1/an
Inertes et impuretés	Sachet Plastique	3 L	125	1/an	2/an
Analyses microbiologiques	Sachet Plastique	min. 100g	203	1/an	2/an
		Total	678		

**quantité de compost produit en tonne/an*

NORME NFU 42-001 «ENGRAIS»	CONTENANT	QUANTITÉ	COÛT (€ HT)	FRÉQUENCE
Analyses agronomiques & physio-chimiques	Sachet Plastique	1 L	88	4/an
Elements traces metalliques (ETM)	Flacon Verre	1 L	110	2/an
Composés traces organiques (CTO)	Sachet Plastique	min. 100g	203	min. 1/3 ans
		Total	401	

Les contenants, quantités et tarifs sont donnés à titre d'exemple (laboratoires Qwalilab et Auréa Métropole).